



L'économie circulaire est un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et qui s'inspire notamment des notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou d'économie de la fonctionnalité, de la performance et de l'écologie industrielle. Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.

Depuis sa création en janvier 2016, la Métropole du Grand Paris a choisi de faire de l'économie circulaire un axe prioritaire de son action en matière de développement économique. De nombreuses actions ont été entreprises pour concrétiser cet engagement.

Un groupe de travail de l'économie circulaire, créé en 2017 et composé d'élus et de praticiens, réfléchit à la stratégie et au plan d'actions de la Métropole dans le cadre de cette politique.

Nous avons également mis en place un réseau métropolitain de l'économie circulaire – le « G142 » qui est une instance ayant pour objectif de réunir un élu et un référent technique pour chacune des 131 communes et chacun des 11 Établissements Publics Territoriaux de la Métropole, afin de développer une culture et une approche commune.

Aujourd'hui, la Métropole du Grand Paris souhaite renforcer et étendre ce réseau de référents sur son territoire.

Dans la continuité du « Grand Paris Circulaire » ayant eu lieu en octobre 2017, la Métropole organise les 4 et 5 octobre 2018 au Beffroi de Montrouge, sa deuxième édition, autour des thématiques du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) et des grands chantiers d'aménagement urbain sur le territoire métropolitain. À cette occasion, la plateforme numérique collaborative de l'économie circulaire est lancée. Elle a pour but de mettre en relation les acteurs privés et publics du territoire métropolitain, de partager les bonnes pratiques et l'actualité locale et nationale.

Enfin, depuis janvier 2018 la Métropole est compétente en matière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et cherche, à ce titre, à mieux comprendre les besoins et les attentes des acteurs concernés en vue de développer une stratégie au niveau métropolitain.

Xavier Lemoine,
Maire de Montfermeil
Vice-Président économie circulaire
de la Métropole du Grand Paris

Patrick Ollier,
Maire de Rueil Malmaison,
Président de la Métropole
du Grand Paris

“ la Métropole du Grand Paris a choisi de faire de l'économie circulaire un axe prioritaire de son action en matière de développement économique.”

grandpariscirculaire.org
La plateforme numérique
métropolitaine de l'économie
circulaire

Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr



10 ACTIONS POUR LE GRAND PARIS CIRCULAIRE



5 ACTIONS MÉTROPOLITAINES STRUCTURANTES



La chaire internationale « villes, territoire et économie circulaire »

Il apparaît souhaitable d'inscrire la stratégie d'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris dans une dimension internationale. Pour ce faire, il est proposé de collaborer avec la chaire « ville territoire et économie circulaire », qui aide les institutions à connaître et évaluer les différents flux de matières sur leur territoire. Cette chaire composée de centres de recherches étrangers et français (IFSTTAR - Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux), déploie également son expertise auprès des métropoles de Bruxelles et de Montréal.

3 Métropoles : Métropole du Grand Paris, Bruxelles, Montréal.



Le plan métropolitain des plateformes territoriales de l'économie circulaire

340 millions de tonnes de déchets du BTP

Le BTP représente un secteur prioritaire en matière de développement de l'économie circulaire sur le territoire métropolitain. Face au constat de la raréfaction des ressources et pour répondre au besoin d'améliorer le maillage territorial, la Métropole élabore un plan de plateformes physiques métropolitaines territoriales de l'économie circulaire pour mutualiser la collecte et le traitement des déchets de chantiers.

La tournée des EPT



Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a confié à Xavier Lemoine, vice-Président délégué à l'Économie circulaire, l'Économie sociale et solidaire et l'Économie collaborative, la mission de rencontrer l'ensemble des présidents des établissements publics territoriaux de la Métropole afin de coordonner les actions métropolitaines et les leurs, pour contribuer ensemble à l'émergence d'une métropole résiliente.

11 EPT & Paris



La charte des événements éco-responsables

La Métropole du Grand Paris souhaite poursuivre et finaliser les travaux menés par le groupe de travail issu des États Généraux de l'économie circulaire du Grand Paris de 2015, dédié à l'élaboration d'une charte commune pour des événements éco-responsables. La Métropole envisage une actualisation de la version rédigée en 2016, et la diffusion de la charte ainsi amendée, auprès des acteurs du territoire métropolitain.

100% éco-responsable d'ici 2024



L'étude de métabolisme territorial

2 flux, matières et énergie. Afin de mieux connaître son territoire, la Métropole du Grand Paris souhaite réaliser une étude des flux à l'échelle métropolitaine, autrement appelée étude de métabolisme urbain. Les informations quantitatives recueillies permettront d'identifier les points prioritaires afin de mettre en place des actions pertinentes et efficaces sur le territoire métropolitain.

5 ACTIONS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS ET DES ACTEURS PRIVÉS



Le Grand Paris Circulaire, l'événement

L'événement métropolitain du Grand Paris Circulaire rassemble collectivités, acteurs économiques et citoyens autour des nombreux enjeux de l'économie circulaire. Il a pour vocation d'être un rendez-vous annuel métropolitain de référence. La Métropole organise la seconde édition du Grand Paris Circulaire les 4 et 5 octobre 2018 au Beffroi de Montrouge. À cette occasion, le programme des conférences et des ateliers thématiques abordera les grands enjeux du territoire, à savoir le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) sous l'angle de l'éco-conception, de la déconstruction, du recyclage et du réemploi des déchets, l'écologie industrielle et territoriale.

600 participants attendus



Les visites de sites

Les visites de sites emblématiques de l'économie circulaire seront un moment d'échanges entre des porteurs de projets et les 131 communes via le G142. Elles permettront aux membres du réseau d'appréhender les problématiques des entrepreneurs ainsi que de les inspirer pour leurs futurs projets locaux. Ce modèle de visites est déjà expérimenté avec succès, depuis 18 mois, par le groupe de travail permanent de la Métropole du Grand Paris sur l'économie circulaire.

6 visites par an



grandpariscirculaire.org, la plateforme numérique

50 bonnes pratiques métropolitaines

Afin de créer un maillage métropolitain de l'économie circulaire, la Métropole du Grand Paris développe avec l'INEC (Institut National de l'Économie Circulaire) et le CIRIDD (Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable) une plateforme numérique collaborative de l'économie circulaire pour porter les bonnes pratiques du territoire, faire rayonner l'actualité au niveau national et créer de nouvelles synergies sur le territoire. Cette plateforme sera inaugurée lors de l'événement du Grand Paris Circulaire du 4 au 5 octobre prochains.



Les « meet-ups »

Pour développer l'économie circulaire de manière concrète au cœur des territoires, la Métropole met en place des « meet-up » pour les entreprises, start-up, associations de l'économie circulaire et les 131 communes via le G142. Ces événements permettront d'inspirer les collectivités et de mettre en lumière des offres innovantes auprès des élus et des référents compétents dans les communes.

4 meet-up par an

Le programme-action « achats et économie circulaire »

Aux côtés de l'INEC (Institut National de l'Économie Circulaire) et de l'OBSAR (Observatoire des Achats Responsables), la Métropole va lancer un programme-action « Achats et Économie circulaire » afin d'engager les acteurs métropolitains volontaires dans une démarche d'achats. Inspiré du fonctionnement des « Green Deals » (ou « Engagements pour la Croissance Verte »), ce programme propose un accompagnement entre structures membres, publiques et privées, afin de faciliter la mise en œuvre de leurs actions et la réalisation des objectifs d'économie circulaire préalablement fixés par le programme-action.

30 parties prenantes

